

ASSOCIATION VIE CHRETIENNE

47, Rue de la Roquette
75011 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

**ASSOCIATION VIE CHRETIENNE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2021

Aux membres de l'ASSOCIATION VIE CHRETIENNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de ASSOCIATION VIE CHRETIENNE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables décrits dans la note changements de méthodes de l'annexe des comptes annuels relatifs à la première application du règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note changements de méthodes de l'annexe expose le changement de méthodes comptable survenu au cours de l'exercice relatif à la première application du règlement comptable ANC 2018-06.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce changement et de la présentation qui en est faite.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'ESCN.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre

en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 18 janvier 2022



Pierre CAPERAA

Commissaire aux comptes, inscrit auprès de la
Compagnie Régionale de Versailles

Bilan Actif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Actif	Du 01/09/2020 au 31/08/2021			Au 31/08/2020
	Selon l'ANC 2018-06			CRC 1999-01
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	58 482	58 482		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	70 538	52 910	17 628	10 300
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	29 000		29 000	29 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 101		7 101	
TOTAL I	165 121	111 392	53 729	39 300
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours	27 735	1 200	26 535	
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				21 392
Avances et acomptes versés sur commande				44 187
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	67 399		67 399	16 160
Valeurs mobilières de placement	566		566	576
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 147 122		1 147 122	545 704
Charges constatées d'avance	32 645		32 645	50 785
TOTAL III	1 275 467	1 200	1 274 267	678 802
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 440 588	112 592	1 327 995	718 103

Bilan Passif transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Bilan Passif	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/08/2021	31/08/2020
Fonds propres / Fonds associatifs		
Fonds propres sans droit de reprise / Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation (sur fonds propres)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	113 466	
Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		113 466
Legs et dotations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	261 942	37 181
Excédent ou déficit de l'exercice	262 500	224 761
Situation nette	637 908	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs ; suite		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	637 908	375 408
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	11 517	
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Autres ressources		11 517
TOTAL III	11 517	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	836	481
TOTAL IV	836	11 998
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 002	25 770
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	22 221	18 783
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	108 384	286 144
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	511 127	
TOTAL V	677 734	330 697
Écarts de conversion passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	1 327 995	718 103

Compte de résultat transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/08/2021	31/08/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	1 083 328	1 088 531
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	7 360	
- dont ventes de dons en nature	7 360	
Ventes de prestations de services	1 783	2 446
- dont parrainages		
Ventes de marchandises		6 108
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		3 260
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	27 721	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		3 040
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	78 833	
Autres produits (hors cotisations)		152 102
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 199 025	1 255 487
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	11 411	9 115
Variation de stocks de marchandises	-5 143	-5 490
Achats de matières premières et autres approvisionnements		-131
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	618 851	759 783
Aides financières	100 500	
Impôts, taxes et versements assimilés	710	1 178
Salaires et traitements	137 283	125 888
Charges sociales	58 388	51 354
Dotations aux amortissements et dépréciations	5 464	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		9 237
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions	355	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	236	81 374
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	928 054	1 032 307
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	270 971	223 180
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1	

Compte de résultat (Suite) transition CRC 1999-01 - ANC 2018-06

Transition entre le CRC 1999-01 et le règlement ANC 2018-06

Compte de résultat	Selon ANC 2018-06	Selon CRC 1999-01
	31/08/2021	31/08/2020
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES		
RÉSULTAT FINANCIER	1	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	270 972	223 180
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		7 859
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 859
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	8 472	6 278
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 472	6 278
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-8 472	1 581
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	1 199 026	1 263 346
TOTAL DES CHARGES	936 526	1 038 585
EXCÉDENT OU DÉFICIT	262 500	224 761

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	1 795 046	
TOTAL	1 795 046	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	1 795 046	
TOTAL	1 795 046	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Préambule

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Août 2021, sont caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan : 1 327 995 €
- Total du compte de résultat (produits) : 1 199 026 €
- Résultat de l'exercice (Excédent) : 262 500 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Règles et méthode comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Présentation de l'entité

L'association a pour objet le développement spirituel et moral de toutes les personnes intéressées, et à travers elles de la société entière, dans le respect de la liberté individuelle et un esprit de fraternité et de solidarité.

Ses principes et ses pratiques s'inscrivent dans la tradition spirituelle née des enseignements d'Ignace de Loyola, en union avec l'Eglise catholique.

L'association organise et propose, en particulier :

- des rencontres régulières qui permettent le recueillement en commun, le partage des expériences, les discernements nécessaires et l'envoi vers un meilleur service des autres, individuellement ou collectivement,
- l'accompagnement spirituel des personnes,
- des sessions de formation et d'exercices spirituels.

Elle anime, le cas échéant avec d'autres associations ou organisations, notamment :

- des centres d'accueil et de formation spirituels,
- des centres d'aide aux étudiants étrangers,
- des ateliers rassemblant des personnes souhaitant mettre en commun leur expérience humaine et professionnelle.

Elle apporte son soutien, humain ou financier, à d'autres associations ou organismes.

Elle participe à la rédaction et à la publication de revues et d'ouvrages de spiritualité et de formation.

Les ressources de l'association sont toutes celles qui sont autorisées par les lois et règlements en vigueur. Elles proviennent notamment :

- des cotisations des membres,
- des participations financières des bénéficiaires des activités de l'association,
- des dons, subventions et de toutes autres ressources autorisées par la loi.

Changement de méthode comptable

L'application pour la première fois du règlement ANC 2018-06 n'a entraîné aucun changement de règle de comptabilisation. Les seuls changements concernent la présentation du bilan, du compte de résultat et l'ajout d'informations dans la présente annexe.

Parmi les principaux changements concernant la présentation du bilan et compte de résultat :

- les avances et acomptes sont dorénavant inscrits sur la ligne "autres créances" contrairement à N-1 où ils étaient inscrits dans "avances et acomptes"

-les apports sont dorénavant inscrits sur la ligne "fonds propres complémentaires avec droits de reprise" contrairement à N-1 où ils étaient inscrits dans "apports"

-les dons manuels et abandons de frais sont dorénavant inscrits sur la ligne "dons manuels" contrairement à N-1 où ils étaient inscrits dans "autres produits (hors cotisations)"

-les soutiens financiers adressés à des centres spirituels sont dorénavant inscrits sur la ligne "aides financières" contrairement à N-1 où ils étaient inscrits dans "autres charges"

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Immobilisations incorporelles	3 ans
Agencements et aménagements divers	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	4 à 5 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode PEPS "Premier Entré, Premier Sorti".

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement (VMP)

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

Engagements de départ à la retraite

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont comptabilisées en provision pour 836 €.

La provision pour IFC est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.33 % (inflation comprise).
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- Convention collective : Droit du travail
- Départ à la retraite à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : INSEE 2014-2016
- Taux annuel de rotation du personnel : 5%
- Taux annuel de progression des salaires : 1%
- Taux de charges sociales retenu : 45% pour les non cadres et 55% pour les cadres

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature qui se composent exclusivement des heures de bénévolats passées par les bénévoles travaillant pour l'association ont été recensés et valorisés.

Secteur	Nombre d'heures	Nombre de personnes	Horaires
ESCN	3 548	5 membres	
ESCR	44 700	47 ESCR	
Ateliers	100	4 Ateliers	
Formation	5 180	740 jours	7h/jour
Congrès Marseille	863	10membres	
Accompagnateurs de CL	35 000	700 Acc	50h/acc
Responsable de CL	24 000	800 Resp	30h/resp
Chargés de découverte	3 360	96 Chargés	35h/chargés
Total	116 751		

La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 15,23 €/heure (SMIC horaire comprenant 50% de charges sociales) correspond à un montant de 1 795 047 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 9 840 TTC € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce), dont :

- 9 840 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €.

Effectif moyen

	Cadre	Non-cadre
Nombre d'ETP	1	3,38

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 482		
TOTAL	58 482		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	4 828		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	38 905		12 791
Emballages récupérables et divers	14 014		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	57 747		12 791
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	29 000		
Prêts et autres immobilisations financières			7 101
TOTAL	29 000		7 101
TOTAL GÉNÉRAL	145 229		19 892

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			58 482	
TOTAL			58 482	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencés et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagt. divers			4 828	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			51 696	
Emballages récupérables et divers			14 014	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			70 538	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			29 000	
Prêts et autres immobilisations financières			7 101	
TOTAL			36 101	
TOTAL GÉNÉRAL			165 121	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 482			58 482
TOTAL	58 482			58 482
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 887	483		4 370
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 789	3 832		39 621
Emballages récupérables et divers	7 770	1 149		8 919
TOTAL	47 447	5 464		52 910
TOTAL GÉNÉRAL	105 929	5 464		111 392

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	481	355		836
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	481	355		836

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	1 200			1 200
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	1 200			1 200
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	1 681	355		2 036
- D'exploitation		355		
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 101		7 101
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 472	2 472	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	64 928	64 928	
Chargés constatés d'avance	32 645	32 645	
TOTAL	107 146	100 045	7 101

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 002	36 002		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	7 981	7 981		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 869	12 869		
Impôts sur les bénéfices	137	137		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 235	1 235		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	108 384	108 384		
Produits constatés d'avance	511 127	511 127		
TOTAL	677 734	677 734		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2021	31/08/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 840	14 614
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	11 865	7 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 874	26 395
TOTAL	54 579	48 313

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/08/2021	31/08/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	1 086	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	1 086	

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2021	31/08/2020
Produits :	- D'exploitation	511 127	
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		511 127	

Charges constatées d'avance		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/08/2021	31/08/2020
Charges :	- D'exploitation	32 645	50 785
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		32 645	50 785

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
	11 517					11 517	
TOTAL	11 517					11 517	
TOTAL GÉNÉRAL	11 517					11 517	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5 transition

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
	Avant règlement 2018-06	Impact règlement 2018-06	Après règlement 2018-06				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds associatifs sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise		113 466	113 466				113 466
Autres fonds associatifs	113 466						
Ecart de réévaluation							
Réserves							
Report à nouveau	37 181	37 181	37 181	224 761			261 942
Excédent ou déficit	224 761	224 761	224 761	-224 761	262 500		262 500
SITUATION NETTE	375 408	375 408	375 408		262 500		637 908
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droits des propriétés (commodat)							
TOTAL	375 408	375 408	375 408		262 500		637 908